



D idier SICARD

Né le 28 janvier 1938 à Boulogne sur Seine.

Interne des Hôpitaux de Paris, concours 1962.
Chef de clinique – Assistant des Hôpitaux de Paris
1968 – 1972 (Pr. Siguier, Pr Godeau). Concours
d'agrégation de Médecine interne, 1973. Professeur
de Médecine interne. Chef du service de médecine
interne de l'Hôpital Cochin, depuis le 1er septembre
1993.. De 1991 à 1993 : ancien Président de la Com-
mission Nationale Consultative de la Transfusion
sanguine. De 1993 à 1997 ancien conseiller médical
du Directeur Général de l'AP HP. En 1995, créateur
avec Emmanuel Hirsch de l'Espace Ethique de l'AP-
HP. En 1999, membre du Conseil Scientifique de
l'Agence Nationale de Recherche sur le SIDA,
juin 2000 : Membre du Conseil d'Administration
de l'Institut Pasteur. 1990 : Président de la Confé-
rence de Consensus sur « le dépistage précoce du
cancer de la prostate ». 1996-2000 : Président de la
conférence de l'ANDEM sur les hypolipémians.
2001 : Président de la Conférence de Consensus
sur le maintien des sevrages des sujets alcoolo-dé-
pendants. Depuis mars 1999 : Président du Comité
Consultatif National d'Ethique.

Quelques Publications :

« *La médecine sans le corps* » Plon 2002,
« *Hippocrate et le scanner* », 1999, Desclée
de Brouwer, « *Dialogues spécialistes-généralistes* »
Maloine 1997, en collaboration avec
H. Bouchez, « *Les examens complémentaires, omom-
mento 1250 questions et réponses* »,
1992 ; 1995 2ème édition (en collaboration avec le
Dr H. Bouchez), « *L'approche clinique* », Edisem,
Maloine, 1987.

Qu'est-ce que l'autorité scientifique ?

Qu'est-ce que l'autorité scientifique ?

L'autorité est traditionnellement un pouvoir légitimé. Ou plutôt elle est perçue ainsi, un peu sommairement. Or, plus que jamais le pouvoir est contesté au nom même de l'illégitimité d'un principe d'obéissance. D'ailleurs, aujourd'hui la légitimité n'est pas nécessairement source ou fondement de l'autorité. Est-il légitime de conférer un pouvoir ? Quelles valeurs confèrent un pouvoir ? Peut-on constituer une hiérarchie des valeurs fondatrices de pouvoir dans un monde où l'horizontalité de la dispersion des compétences supporte de moins en moins le vertical des surplombs assimilé à de l'autoritarisme ?

La société tend de plus en plus à se séculariser, à s'échapper de la religion, du lien au moins dans son aspect autoritaire. Le Gouvernement est remplacé par la « gouvernance ». Cela signifie que l'expression même dans la Cité d'un pouvoir établi, d'une hiérarchie, tend à être d'emblée remise en question. Comme le chef d'équipe a de la peine à asseoir son autorité sur ses ouvriers, le maître n'est plus reconnu par ses élèves qui, à priori, mettent en cause son autorité.

Dès lors se profile la tentation du désistement, du renoncement, du désenchantement des valeurs, désenchantement d'autant plus grand que cette mise en question de l'autorité n'est même plus de l'ordre de la révolte,

elle est de l'ordre de l'indifférence. Il n'y a plus d'affrontement, même la révolution est surannée, elle est devenue sans espérance.

L'autorité n'est donc plus admise sur des critères reconnus. Dans ce contexte général, y-a-t-il encore une place pour une autorité scientifique ? Peut-elle échapper à cette crise ? Assistons nous à un transfert de l'autorité scientifique ontologique reconnue vers une sorte d'obéissance ordinale offerte à l'expert. Nous allons tenter d'interroger ce changement.

I - La première question est : sur le plan épistémologique la science peut-elle s'accompagner d'un concept d'autorité ? L'autorité scientifique existe-t-elle ? Par essence, l'autorité scientifique n'existe pas en soi, elle doit être reconnue par ceux auxquels elle s'adresse. Cette reconnaissance, jusqu'à la fin du 20ème siècle, était relativement **simple**, rarement remise en question ; elle était incarnée en **quelques personnes référentes**, Pasteur, Freud, des Prix Nobel, F. Jacob, J. Monod, J. Dausset, Pierre et Marie Curie, de grands médecins, etc... Confiance, considération, crédit étaient accordés à la Science et donc au scientifique, même si depuis toujours la contestation précédait la confiance (voir par exemple Jenner, Ehrlich, Pasteur même). Aujourd'hui, les référents

sont de plus en plus contestés, parce que la science est de plus en plus parcellisée, et de plus en plus difficilement compréhensible pour un public non averti. Même à l'intérieur d'une même spécialité, le doute s'installe. Il est vrai que la science reste le lieu de la fragilité, avec une histoire qui conduit plus à l'humilité qu'à l'orgueil, oscillant entre les annonces de l'apocalypse et la négation des dangers réels, où les « autorités scientifiques » se sont plus disqualifiées par leurs certitudes que par leur questionnement ouvert (on se souvient par exemple de l'annonce à grand fracas du traitement du sida par la Ciclosporine...). La seule science qui est indépendante de l'observateur, la science mathématique, est paradoxalement celle qui revendique le moins d'autorité...

L'autorité d'un Jenner, d'un Pasteur, Pierre et Marie Curie, d'un Freud, d'un Starzl au 20ème siècle (le pionnier des greffes de foie) était un exemple de l'autorité scientifique, tardivement obtenue, après une longue période de réticence, voire d'hostilité à leur endroit. L'autorité scientifique est en effet toujours au départ fondée sur une contestation du passé, une vision d'un changement de trajectoire, mal vécu mais nécessaire. Désormais les vraies ruptures sont de plus en plus rares, la science s'inscrit plutôt dans une sorte de continuum sans modification brutale et la tradition ne peut faire autorité. En dehors bien sûr des traditions historiques et politiques. (le Pape, le Royaume), L'autorité ne s'hérite pas. L'autorité scientifique est donc le plus souvent liée à l'assomption

d'une transgression (vaccin, inflammation et athérome, traitement antibiotique d'un ulcère de l'estomac, maladie infectieuse à l'origine d'une pathologie maligne, chirurgie coelioscopique, anticorps qui ne protègent pas (le cas du VIH)). Elle n'est pas enfermée dans une bibliothèque, elle s'exprime dans une dynamique. Elle n'est pas décrétée par celui qui la détient ou alors ce décret même l'annule. **Un des premiers dangers est la parcellisation croissante** de l'activité scientifique qui revendique d'autant plus d'autorité que le territoire est réduit. Plus la République est petite, plus l'autorité peut devenir ubuesque. Et l'expérience humaine enseigne que ce n'est pas l'humilité qui progresse le plus vite. Bref, plus le territoire est petit, plus les conceptions ont de la peine à transgresser leurs références d'origine. Il est difficile de se remettre en question lorsque l'on occupe un territoire scientifique étroit. L'autorité se mesure souvent à l'aune de ce territoire réduit, qui se partage difficilement. Un peu de force oratoire et l'autorité s'installe avec ce sentiment de domination d'un territoire balisé, supportant d'autant plus mal l'intrus, et revendiquant une reconnaissance. Tant que la science tentait, comme le dit Michel Demazure, de décoder le dessein de Dieu sur le monde, ou les lois naturelles de la nature, l'ampleur même du projet inscrit dans l'histoire de l'homme rejaillissait sur l'autorité scientifique naturelle qui en faisait partie. Désormais, le bricolage humain, et le mot est souvent employé, fait perdre de la hauteur et de l'amplitude du champ ouvert, réduisant d'autant l'évidence de l'autorité.

56

Qu'est-ce
que
l'autorité
scientifique ?

Le deuxième responsable de cette mise en cause de l'autorité peut être recherché dans son **inscription dans le temps**. Le pire des écueils est sans doute la prétention à l'auto-qualification, bloquée dans un présent hypertrophié, asphyxiant, surinvesti, surcondensé. Comme le passé scientifique n'éclaire plus, c'est à un présent que l'on demande la vérité, un présent annulé, effacé par un présent immédiatement postérieur. L'autorité a pour nécessaire compagne, le Temps. Dès lors qu'il est hors sujet, l'autorité n'est qu'une caricature que l'on voit de plus en plus se radicaliser. Une autorité sans mémoire est un général sans armée.

Troisième facteur : La reconnaissance prolongée de l'autorité est parfois paradoxalement en **contradiction avec sa légitimité**. C'est quand on a parlé de l'autorité du goût esthétique de Vollard ou de Kahnweiler, que leur choix s'est alors tourné vers des artistes de second ordre. On peut même dire que la véritable autorité est celle qui est en voie de constitution, et pas celle qui est reconnue. Non seulement l'autorité scientifique ne peut être définitive, mais elle est même beaucoup plus liée à un devenir, à une activité « in progress » qu'à un passé révolu. L'autorité n'est pas celle d'un vieux gardien de phare, qui prévient de l'existence des récifs, elle est celle d'un Guide dans une zone à risque sur lequel repose la confiance, nourrie du feu des expériences. La vrai guide n'est pas celui qui a une expérience qui le rend sûr de lui, mais c'est celui qui, dans un univers nouveau, a le plus de capacité à

entrecroiser les informations.

Un **quatrième facteur** qui mérite réflexion est le **discrédit dont souffrent la science et le chercheur**. Nous sommes progressivement passés de la science à la technoscience puis à la technique ; et la société est de plus en plus interpellée par les applications techniques de la science plutôt que par la science elle-même et elle finit par confondre la connaissance avec l'utilisation de la connaissance, la technologie devenant la seule partie émergente de l'iceberg scientifique, assimilé seulement à des enjeux de marché. Le scientifique est alors vécu comme un appendice de l'économie de marché. Quand l'histoire de l'ESB, du sang contaminé a suscité une telle inquiétude, un tel effroi, le retentissement sur la science est beaucoup plus considérable qu'on ne l'a pensé. Les chercheurs sont en effet sommés de trouver vite la réponse que la société demande, mais ils doivent en même temps s'inquiéter des conséquences négatives de leurs travaux pour cette même société. Il faut en même temps innover, penser au risque même très incertain, penser aux applications pratiques, prendre des brevets mais éviter qu'elles ne tombent trop vite dans le marché quelle quadrature du cercle ! Je crois qu'il y a là un malaise profond.

Examinons quelles figures peut prendre l'autorité ? Elle peut exister grâce au :

- jugement des pairs. Il n'est pas nécessairement mauvais mais il est menacé par

le syndrome de la « barbe à papa » c'est à dire la reconnaissance mutuelle gagée par un éternel retour. « Je te reconnais, tu me reconnais », etc...

- Mais l'aveuglement lié au **statut** crée cette confusion croissante entre le statut et le champ de compétence. J'éprouve moi-même cette confusion ; assumant provisoirement deux fonctions, celle de Président du CCNE, et de médecin hospitalier, je suis confronté au glissement permanent de l'un à l'autre, un médecin qui éthiquement ferait bien son métier, ou d'un « éthicien » qui continuerait à faire un peu de médecine, ce qui serait le comble de la niaiserie.

- Le danger existe du **charisme** avec la confusion entre le « dit » et le « su » parfois en contradiction flagrante que peut prêter à un « dit » tonitruant ; un « su » insignifiant se heurte au paradoxe qui est qu'une « autorité » est écoutée avant de parler...

- **Le pouvoir** ; passons rapidement, tout cela est évident. Qu'il soit universitaire, politique, institutionnel, celui qui détient l'autorité peut faire affluer les moyens financiers, donc renforcer cette autorité. C'est le pouvoir qui crée l'autorité et en boucle accroît le pouvoir.

- **Le débordement du champ de compétence.** Combien d'auteurs scientifiques expriment avec une grande rigueur les résultats de leurs expériences et dans la dernière partie du texte, tout à trac, évoquent les

conséquences sociales, anthropologiques ou thérapeutiques de leur découverte avec une grande légèreté ! Ce danger du glissement du raisonnement scientifique à une déduction anthropo-sociologique est sûrement réel

- **La tentation prométhéenne.** Quand un scientifique est persuadé qu'il va pouvoir bricoler quelques lignées cellulaires pour obtenir des neurones « pensant » ou un foie, la fascination qu'il peut exercer sur un public non informé peut lui voir conférer provisoirement une sorte d'autorité impressionnante liée à la circonstance.

- La nécessité de passer **par la presse ou les médias**, qui de plus en plus, légitiment une **auto-proclamation** est une source de confusion majeure. Dès lors qu'un scientifique utilise habilement les réseaux de communication, il finit par s'inscrire dans l'imaginaire collectif comme le dépositaire d'une autorité scientifique. ; l'argent afflue. La reconnaissance médiatique, la « starisation » conférant un statut, favorisent les subventions (DHEA, prion, etc...) alors que la discrétion médiatique asphyxie (A. Alperovitch)

La voie est dangereuse car les médias sont terriblement destructeurs et tel scientifique jouissant d'une autorité incontestable par les médias peut se voir brutalement descendu de son piédestal par les mêmes médias. Il en résulte des conséquences négatives pour tout le monde ; le scientifique « vedettarisé » et le public rendu méfiant.

58

Qu'est-ce
que
l'autorité
scientifique ?

Il est d'ailleurs étrange de constater, en particulier en médecine, comment le réseau Internet a battu en brèche l'autorité médicale. A partir du moment où un document circule sur Internet, même s'il est sans fondement, plein d'erreurs, complètement dépendant d'un marché et donc d'une information biaisée, il bénéficie d'une sorte de statut de protection ; l'information qui circule sur Internet est donc validée et la parole du médecin est quelquefois même remise en question par ce qui est inscrit dans la toile. L'autorité de l'Internet est faible, mais a un pouvoir d'influence considérable.

L'autorité scientifique, en tant que telle, n'est donc pas plus protégée que les autres autorités, spirituelles, religieuses, économiques même. Même si, là encore, l'autorité économique, détentrice d'un incontournable pouvoir, est la mieux balisée. Greenspan, qui jouit d'une autorité incontestable dès qu'il ouvre la parole...

Dernière difficulté : le progrès scientifique effraie autant qu'il fascine, notre ignorance croît et l'angoisse de vivre dans la virtualité nous éloigne de nous même. L'autorité scientifique est ainsi accusée de manipulations du vivant, interdisant des retours en arrière, et clôturant l'avenir.

Ainsi, le pouvoir de la science autrefois reconnu et son incarnation par l'homme de science sont battus en brèche. Le scientifique qui parle du nucléaire, des OGM est même suspect de ne plus parler en scientifique

mais en idéologue... Ce pouvoir va donc se transférer sur le statut de l'expert.

II.- L'autorité de l'expert, c'est-à-dire du scientifique convoqué par le politique ou le juge. La science aurait en effet un pouvoir légitime qui pourrait venir au secours du pouvoir politique. Notre société raffole des experts. Nous sommes dans une expertise proliférante, comme si notre société était de plus en plus inquiète du futur, en sommant l'expert de suppléer les cartomanciennes qui, malgré tout, continuent à jouer un rôle dans notre monde imprévisible. Nous avons un besoin de sécurité, l'expertise, née de ce besoin de sécurité se sert de la science pour l'instrumentaliser. Les agences sont de plus en plus sollicitées pour coordonner l'expertise.

«Selon l'avis autorisé de» «qui fait donc autorité»..., «le cancer...», «le sida»..., «le vieillissement»..., «la prévention»..., «la nutrition» : à chaque instant fusent des fusées éclairantes ou plutôt qui devraient éclairer.

- le statut « expert » ou statut « d'expert » : un « expert » est par essence celui qui est qualifié pour clarifier une question. C'est le statut « d'expert » qui est sollicité à propos de tel ou tel sujet, mais non pas nécessairement l'expert ? La confusion entre la fonction rassurante et la personne, par nature, faillible est fréquente.

L'expertise dépend de celui qui mesure,

qui regarde ; et nous sommes de plus en plus une société de pensée calculante, comme le pensait déjà Heidegger*, pas une société méditante ou pensante. Il est exigé de l'expertise une conclusion certaine, calculable, comptable et non pas une réflexion menant à des alternatives incertaines.

La confusion entre association de phénomènes et causalité. Un fait scientifique peut ne pas s'inscrire dans une chaîne de causalité réelle mais dans une apparence de causalité (Distilbène). Or, on demande à l'expert plus qu'une connaissance, plus que des faits ; on lui demande tel phénomène est-il la cause de ? On lui demande d'inscrire des faits dans un schéma de causalité (phénomènes de réassurance). L'expertise naît du besoin de sécurité et participe de la construction de la réassurance de la société face à l'instabilité, à la vulnérabilité, aux risques, au détriment des relations de confiance, accordées autrefois à l'autorité scientifique et qui n'existent plus.

Ainsi un scientifique reconnu peut renoncer à donner un avis d'expert car il ne suffit pas d'être un scientifique pour être expert, même si l'inverse n'est pas vrai, l'expertise fait appel à d'autres ingrédients tels que les

convictions, **l'insertion du citoyen dans la société, les recherches dans le champ social ou dans le champ de bataille idéologique**. Les experts qui s'opposent à propos des OGM en sont un exemple tout à fait éclairant, le politique est abreuvé d'expertises, de contre expertises, qui se neutralisent les unes les autres. L'expert devrait accepter la contestation, la contradiction et pas seulement ses convictions.

Le scientifique produit de la connaissance, alors qu'on demande à l'expert une aide à la décision, c'est à dire de rationaliser des connaissances à partir de morceaux de connaissance. Or il y a là une grande différence entre produire de la connaissance et l'utiliser pour prendre des décisions. L'autorité qu'on demande à l'expert doit se traduire par une décision, d'où le danger en situation d'incertitude d'un principe de précaution invoqué par les scientifiques. Le scientifique peut simplement dire, je perçois un risque, je prendrais telle mesure, mais ce n'est pas un principe scientifique. Le politique ne peut s'abriter derrière lui. Le danger est de demander aux scientifiques un principe de précaution, qui est en fait un principe politique et qui n'est sûrement pas un principe scientifique. Quand l'autorité politique fait appel à des experts et

60

Qu'est-ce que l'autorité scientifique ?

* « Un danger beaucoup plus grand qu'une troisième guerre mondiale menace les débuts de l'âge atomique, dans la mesure où la révolution technique qui monte vers nous pourrait tellement fasciner l'homme, l'éblouir et lui tourner la tête, l'envoûter, qu'un jour, la pensée « calculante » pourrait devenir la seule à être admise et à s'exercer. Alors la plus étonnante et féconde virtuosité du calcul qui invente et planifie, s'accompagnerait d'indifférence envers la pensée méditante, c'est à dire d'une absence totale de pensée. Alors l'homme aurait nié et rejeté ce qu'il possède de plus propre, de plus précieux, à savoir qu'il est un être pensant ». « **Question III** »

leur demande ce qu'il faut faire, on est dans le renoncement du politique et dans le report des responsabilités sur l'expertise : « les experts m'ont dit et donc j'ai fait ». (exemple : prions, catastrophe naturelle, etc...)

Une autorité ne se discute pas, une expertise si. La science déstabilise, l'expert rassure. Alors que l'autorité est contestée et n'intéresse plus personne, il demeure une certaine confiance dans l'expertise.

Avant de proposer quelques pistes pour le futur, permettez-moi de vous conter trois histoires personnelles.

Quand j'ai présidé la Commission Consultative de Transfusion Sanguine, j'ai été confronté à des personnes ayant un statut d'autorité scientifique, détentrices chacune d'un savoir, mais qui étaient chacune d'un avis radicalement opposé sur l'inactivation virale du plasma. Des experts aussi compétents les uns que les autres me disaient, les uns, qu'il fallait inactiver le plasma et donc pooler, les autres que le poolage était déjà responsable du sida, qu'il fallait surtout maintenir les transfusions de plasma venant d'un donneur individuel. Je me suis donc trouvé pour une fois, comme un politique face à des informations reposant sur des expertises opposées et contradictoires. La voie que j'ai prise et qui est apparue par la suite évidente était celle de pooler et d'inactiver, et je l'ai fait non pas en tant qu'une autorité scientifique, ce que je n'étais pas, non pas comme un politique ce que je n'étais pas non plus, non pas comme

un expert, ce que je n'étais pas plus, mais comme un responsable, c'est à dire celui qui, à un moment donné, mettant en parallèle des avantages, et inconvénients potentiels choisit en toute transparence, et prend sa part de risque et de responsabilité.

Quand il y a eu l'épidémie du SRAS, une entreprise confrontée à des voyageurs qui ne voulaient plus voyager en Extrême Orient, prétextant que leurs femmes avaient peur pour leurs enfants d'être contaminées, m'a demandé de faire une conférence à ces voyageurs. J'ai donc, pour informer ceux-ci, utilisé mon intuition de médecin et non pas mon autorité de médecin et cette intuition de médecin a été valorisée par ma fonction de président du CCNE... C'est donc l'autorité éthique qui a été entendue et qui a convaincu, et en aucun cas l'autorité scientifique.

Enfin, en tant que président du Comité Consultatif National d'Éthique, c'est pour moi une obsession de ne pas faire de l'éthique une autorité morale ou éthique ; cela me paraît être une des pires faiblesses humaines... Heureusement, nous sommes une instance consultative. Mais le piège peut se refermer. Par exemple, nous avons réfléchi sur le concept de « naissance d'un enfant pour un autre », nous avons donné un avis très circonstancié. Le Parlement a considéré que le débat était clos et que « l'autorité » du « CCNE » avait résolu les débats de société. Nous sommes alors en pleine contradiction, avec ce que pourrait constituer une autorité morale.

Pour conclure, une autorité scientifique est tout sauf un pouvoir légitime qui la ferait régresser. Elle est interrogation, questionnement sur elle-même ; ne franchissant pas ses limites de compétence, volontiers distinctes de celles de l'expert, attentif à la rumeur du monde et surtout à l'inter-subjectivité ; c'est dire que sa reconnaissance en tant que telle l'oblige à reconnaître sa fragilité même. La pire des situations est la prétention à l'auto-qualification, bloquée comme on l'a vu dans un présent hypertrophique, qui nous empêche de prendre de la distance.

L'autorité donc antagoniste de l'éthique dans sa version de pouvoir légitime, mais l'autorité aussi pierre participante de l'éthique quand l'éthique s'interroge sur ses fondements même, « l'éthique de la discussion de l'éthique » selon Draï. L'autorité scientifique n'a d'existence réelle que quand elle admet de discuter des conceptions contraires et accepte que la réponse puisse mettre en cause le bien fondé de la question posée. « Elle ne se construit que de la mise en question acceptée et surmontée de toute assertion ». (Draï) « Le malheur de la question est dans la réponse » disait Jankelevitch.

La question fondamentale de l'autorité est que nous sommes dans une démocratie qui, ayant abattu l'autorité, ne supporte plus d'en déléguer à quiconque une parcelle. C'est le règne de l'individualisme, du chacun pour soi, au mieux ou au pire d'un individualisme communautaire, de la négation de toute

autorité qui ne satisfait par les souhaits individuels, et qui paradoxalement ne permet plus à l'individu de disposer d'un mode d'emploi pour sa conduite de vie. Et pourtant il faut bien terminer sur une note d'espoir car l'autorité permet de se prémunir, comme le dit Raphaël Draï, contre le simplisme d'autres notions fondées sur la force brute, physique ou dogmatique, qui transforment la société en désolation désertique, où toute parole prononcée dans le vide qui y règne finit par s'éteindre dans ses propres échos.

Plus grand chose ne fait autorité dans la science, 4 phénomènes la menacent :

- un **présent** qui méprise le passé sauf dans sa forme patrimoniale que l'on visite comme un musée, et qui s'inquiète de l'avenir comme jamais, en demandant plus une Pythie qu'une rationalité.
- La parcellisation croissante des connaissances, nous écartant d'une vision élargie du monde.
- Le choix des sujets fait selon l'agenda des médias ou selon les crises, certains sujets dérisoires étant portés au pinacle (greffe de la face), d'autres totalement ignorés comme par exemple l'immunité comparée homme/animal, l'épidémiologie observationnelle...
- L'idéologisation croissante des enjeux scientifiques dans une situation d'angoisse.

Ces menaces latentes expliquent que ce

62

Qu'est-ce
que
l'autorité
scientifique ?

soit l'autorité de l'expert qui se substitue à l'autorité scientifique lorsqu'elle est sollicitée par le politique, et ici une confusion s'installe. Le scientifique devenu expert est sommé de dire la cause et le résultat alors qu'il ne peut que dire l'état et ouvrir des voies.

Le principe de précaution s'inscrit dans le paradigme de cette confusion. Scientifique et politique rivalisent de peur sous le regard inquiet de la société. On demande alors à l'autorité scientifique de protéger le politique.

Peut-on être tout de même optimiste ? Oui parce que la science n'est ni du côté du bien ni du côté du mal, elle est de l'ordre de l'évidence humaine. Mais il y a un écart considérable entre la revendication de l'autorité par la science et l'humilité nécessaire à son cheminement. Les excès des médias participent à cette

glorification ou destruction de la science, à la notoriété ou à l'abandon, nécessitent le besoin d'une nouvelle réflexion plus calme, plus réfléchie sur le progrès, évitant ces mouvements d'opinion, fuyant ici le poulet asiatique, là les antennes de téléphone, là encore le beefsteak anglais, pour interroger calmement le sens et favoriser le retour au questionnement central du sens de notre vie. En un mot, tout repose probablement sur l'éducation. Une éducation qui n'impose pas et qui donne envie de chercher sans peur. La disparition des capacités d'observation, d'écoute est peut être une des plus grandes inquiétudes que l'on peut avoir pour le futur. Il faut peut être savoir rêver d'une intelligence **collective**, intelligence qui percevrait les contradictions, accentuées par le vertige de la segmentation de la technique. A ce titre seulement on peut rêver d'une nouvelle autorité scientifique qui soit fondée sur le sentiment de responsabilité. Le pire n'a jamais le dernier mot.

Didier SICARD

*Président du Comité Consultatif
National d'Ethique*